



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDÈCHE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°07-2018-095

PUBLIÉ LE 26 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2018-09-25-002 - Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial donné à M. BASSET Philippe domicilié à LABLACHERE. (1 page) Page 3

07-2018-08-31-010 - Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial donné à M. TREILLE Bruno domicilié à SAINT-ALBAN-D'AY. (1 page) Page 5

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Ardèche

07-2018-09-25-002

Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel
de chasse à caractère commercial donné à M. BASSET
Philippe domicilié à LABLACHERE.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Direction départementale
des territoires

Service environnement
Pôle Nature
Unité Patrimoine Naturel

Monsieur BASSET Philippe
1 Quartier Sisteron
07230 LABLACHERE

Affaire suivie par : Charline BRUNELLE
Tél : 04.75.66.70.71
charline.brुenelle@ardeche.gouv.fr

Vu le décret n° 2013-1302 du 27 décembre 2013 relatif aux établissements professionnels de chasse à caractère commercial,
Vu l'article R.424-13-2 du code de l'environnement.

Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial

Le préfet de l'Ardèche

Donne récépissé à monsieur Philippe BASSET, né le 17 décembre 1965 à JOYEUSE (07), demeurant 1 Quartier Sisteron 07230 LABLACHERE d'une déclaration complète en date du 17 septembre 2018 faisant connaître la création de l'**établissement professionnel de chasse à caractère commercial** (n° SIRET 342 150 539 00027) situé à l'adresse suivante : «**Lieu dit BOURBOUILLET**» 07120 ST-ALBAN-AURIOLLES et immatriculé au registre du commerce et des sociétés le 26 juin 2018 sous le n° 342 150 539 RCS Aubenas.

Il est attribué à cet établissement le numéro d'identification suivant à rappeler dans toute correspondance : **07-003**

Décision prise le : 25 septembre 2018

Pièces fournies :

- Déclaration pour la création d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial (Cerfa n° 14995*01 reçu le 2 juillet 2018 et réitéré le 17 septembre 2018),
- Extrait *Kbis* d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés reçu le 26 juin 2018
- Déclaration de modification micro entrepreneur, adjonction d'activité (cerfa n°11678*01)

Le responsable du pôle nature
« signé »
Christian DENIS

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Ardèche

07-2018-08-31-010

Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel
de chasse à caractère commercial donné à M. TREILLE
Bruno domicilié à SAINT-ALBAN-D'AY.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Direction départementale
des territoires

Service environnement
Pôle Nature
Unité Patrimoine Naturel

Monsieur TREILLE Bruno

«55 chemin de Chapoutier »

07790 ST-ALBAN-D'AY

Affaire suivie par : Charline BRUNELLE
Tél : 04.75.66.70.71
charline.brucelle@ardeche.gouv.fr

Vu le décret n° 2013-1302 du 27 décembre 2013 relatif aux établissements professionnels de chasse à caractère commercial,
Vu l'article R.424-13-2 du code de l'environnement.

Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial

Le préfet de l'Ardèche

Donne récépissé à monsieur Bruno TREILLE, né le 13 février 1966 à ANNONAY (07), demeurant au lieu dit « Chapoutier » 07790 ST-ALBAN-D'AY d'une déclaration complète en date du 31 juillet 2018 faisant connaître la création de l'**établissement professionnel de chasse à caractère commercial du Parc de chasse Chapoutier** (n° SIRET 407 739 531 00025) situé à l'adresse suivante : « 55 chemin Chapoutier » 07790 ST-ALBAN-D'AY et immatriculé au registre du commerce et des sociétés le 21/02/2018 sous le n° 407 739 531 RCS Aubenas.

Il est attribué à cet établissement le numéro d'identification suivant à rappeler dans toute correspondance : **07-002**

Décision prise le : 31 août 2018

Pièces fournies :

- _ Déclaration pour la création d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial (Cerfa n° 14995*01 reçu le 03 avril 2014 réitéré le 14 décembre 2017),
- _ extrait Kbis d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés reçu le 30 juillet 2018

Le responsable du pôle nature
« signé »
Christian DENIS